



L'inondation

Une inondation est définie comme une submersion temporaire par l'eau des terres émergées, quelle qu'en soit l'origine.

Risk an péyi la? Sonjé-y...

La Basse-Terre comprend une cinquantaine de cours d'eau qui peuvent sortir de leur lit en une dizaine de minutes en cas de fortes pluies.

Toutes les zones urbaines sont sujettes au ruissellement et à la stagnation des eaux de pluie. En janvier 2011, les cumuls de pluies dans les Grands-Fonds font 5 victimes aux Abymes.

Enfin, toute la zone littorale de la Guadeloupe est exposée aux submersions marines.



Basse-Terre après le passage de l'ouragan Maria, septembre 2017 © BRGM, 2017

Conduite à tenir

Renseignez-vous sur le risque inondation dans votre quartier, consultez le plan de prévention des risques naturels et aménagez votre logement en fonction du risque.

- ▶ Attention : une inondation peut être très rapide. Pendant une inondation, mettez-vous en lieu sûr.
- ▶ Coupez l'électricité et le gaz. Ne vous engagez pas en voiture en zone inondée et ne passez jamais de cours d'eau en crue.
- ▶ Après l'inondation, ne rétablissez pas l'électricité si vous n'êtes pas sûr de votre installation, et ne consommez pas l'eau du robinet.

UNE INONDATION peut résulter :

- 1 du débordement de cours d'eau ou ravines (même sèches) suite à de fortes pluies,



La rivière Beaugendre à Vieux-Habitants après le passage de l'ouragan Lenny en novembre 1999 © BRGM, 1999

- 2 du ruissellement et de la stagnation des eaux de pluie sur les sols saturés,



La résidence Saint Luc aux Abymes sous les eaux le 29 août 2010 © E. Benito-Espinal/DEAL, 2010

- 3 d'une forte houle ou montée exceptionnelle du niveau de la mer (submersion marine en zone littorale),



Basse-Terre après le passage de l'ouragan Omar, octobre 2008 © BRGM, 2008

et souvent de la combinaison des trois.